

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2005009

OBJET : Examen du compte de gestion 2004 du budget annexe de Revitalisation des Sites Industriels (R.S.I)

LE CONSEIL,

Réuni sous la présidence spéciale de Gérard DEL MONTE, 1^{er} Adjoint, le Maire s'étant retiré au moment du vote, a délibéré sur le compte administratif 2004 de la Commune, dressé par Monsieur Pascal BEAUDET,

Vu le décret n° 85-372 du 27/03/1985,

Vu le compte de gestion 2004 formé par le Receveur Municipal,

Vu le compte administratif 2004,

A la majorité des membres du Conseil, Mesdames DELALAIN et BACHELET ayant voté contre, les membres du groupe « Union pour un Mouvement Populaire » s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Est approuvé le compte de gestion établi par Monsieur le Receveur Municipal pour l'exercice 2004, arrêté comme suit:

Résultats de l'exercice antérieur

- section d'investissement	278 906,30
- section de fonctionnement	<u>175 429,50</u>
	454 335,80

Recettes

- investissement	1 122 664,91
- fonctionnement	<u>1 064 618,99</u>
	2 187 283,90

Dépenses

- investissement	1 054 620,51
- fonctionnement	<u>1 132 664,11</u>
	2 187 284,62

Excédent ou déficit

- investissement	346 950,70
- fonctionnement	<u>107 384,38</u>
	454 335,08

Le Président Spécial de séance,

Gérard Del Monte.